

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Nucleaire-la-transparence-muselee>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue de presse > **Nucléaire : la transparence muselée**

10 juin 2003

Nucléaire : la transparence muselée

Le monde du nucléaire est actuellement secoué par une crise grave. Paradoxalement, celle-ci se déroule dans le secret des bureaux et des laboratoires alors même qu'elle voit s'affronter deux conceptions de la transparence et de l'indépendance des experts. Le tout sur fond d'une réorganisation dont l'accouchement très long a déstabilisé certains protagonistes. La publication d'une carte des retombées de Tchernobyl en France, la « censure » d'un article dans une revue de l'Autorité de sûreté, les divergences à propos de la résistance aux séismes des centrales d'EDF, l'intervention du cabinet de Roselyne Bachelot, également à propos de séismes : autant d'épisodes récents qui révèlent cette crise.

(...)

Fractures autour des séismes

Dernier épisode qui secoue le monde de la sûreté nucléaire : la résistance aux séismes des centrales d'EDF. Le 26 mai dernier, le réseau associatif « Sortir du nucléaire » publie sur son site Internet un communiqué : « Séismes et centrales nucléaires. Les chiffres de l'Autorité de sûreté nucléaire et d'EDF diffèrent gravement. » Les experts de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) ont réévalué la résistance des centrales aux tremblements de terre, en tenant compte notamment des dernières avancées de la sismologie. Ils estiment que pour que les centrales répondent aux normes, plusieurs d'entre elles devraient subir de très importants travaux. Analyse que contestent les experts d'EDF.

Surtout, l'association antinucléaire divulgue des courriers internes d'EDF, datés de la fin 2002, dans lesquels des responsables estiment que si les mesures de l'IRSN étaient imposées, les modifications coûteraient 1,9 milliard d'euros à l'entreprise. Dans l'un des documents d'EDF, on peut lire : « Nous savions que la menace planait. » La menace n'est pas le risque sismique mais la possibilité de devoir entreprendre de coûteux travaux. Et le document de poursuivre : « Il faut mobiliser stratégiquement au-dessus des experts pour lever la contrainte (...) Une communication de haut niveau vers la DGSNR (l'Autorité de sûreté) est requise. Des actions de lobbying ou de contre-feu (autres experts) sont-elles possibles ? »

EDF a-t-il tenté de faire pression en dehors du cadre des discussions avec les experts de l'IRSN et de l'Autorité de sûreté ? « Il est clair qu'il y a des discussions sur le rythme et le volume exacts des

travaux », déclarait récemment un cadre important d'EDF. « Je n'ai pas le sentiment qu'EDF ait dépassé les bornes sur ce dossier », juge pour sa part André-Claude Lacoste, le patron de l'Autorité. « Quand on constate une divergence entre l'IRSN et EDF, c'est à nous de trancher », poursuit-il. Avec quelle publicité ? C'est la question centrale, pour les experts de l'IRSN, tenants de la ligne « transparence ». Ces derniers, toujours sous le couvert de l'anonymat tant le sujet est brûlant en interne, dénoncent le fait de ne pas avoir été autorisés à communiquer sur ce dossier séisme.

Poussée par la divulgation de l'affaire par l'association antinucléaire, l'Autorité de sûreté a décidé de rendre publique, jeudi dernier, une lettre datée du 2 juin, qu'elle a adressée à EDF pour trancher le débat. Dans ce document de 6 pages, très technique, le gendarme du nucléaire donne raison à EDF sur plusieurs points. Sur d'autres, il lui demande de refaire des calculs ou de tenir compte de l'avis de l'IRSN.

L'e-mail du ministère

« Les séismes représentent un sujet sur lequel l'opinion est sensible », reconnaît André-Claude Lacoste. Un autre épisode tout récent, au coeur de cette lutte sourde autour de la transparence, en témoigne. Juste après le séisme qui a frappé l'Algérie le 21 mai, l'IRSN a diffusé un communiqué de presse donnant des informations scientifiques sur la secousse. Une habitude, prise depuis plusieurs années, qui permet à l'organisme de montrer qu'il est compétent en sismologie. En annexe, l'IRSN rappelle la prise en compte du risque sismique dans la conception et l'exploitation des installations nucléaires françaises. Cette diffusion banale a suscité une réaction, non pas de l'Autorité de sûreté cette fois, mais du cabinet du ministre de l'Écologie, Roselyne Bachelot, l'une des tutelles de l'IRSN, avec l'Industrie, la Santé, la Recherche et la Défense. Extrait de l'e-mail du ministère adressé le 27 mai à la direction de l'IRSN : « Rappeler que l'IRSN travaille sur le risque sismique depuis longtemps, très bien. Mais la dernière fiche sur la prise en compte du séisme dans les centrales nucléaires françaises me semble superflue. Je trouve superflu de remettre sur le tapis explicitement ce sujet sensible à l'occasion d'un événement qui n'a pas grand-chose à voir. On est un peu au-delà de la simple transparence. » C'est le coeur du débat.